

PAT de la Communauté de communes de Forez Est

PAT de Forez Est

Date de la dernière actualisation : 31/03/2026



- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2024

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes

Loire

Depuis 2022, la Communauté de Communes de Forez-Est a lancé une démarche volontaire d'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Ce projet s'inscrit dans le contexte de la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014) ainsi que la loi EGalim (2018). Le but du PAT est de donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales visant à répondre à des problématiques territoriales. L'enjeu principal étant de favoriser un ancrage territorial de l'alimentation. En 2022, un diagnostic agricole et alimentaire a été réalisé en interne par une chargée de mission embauchée dès février 2022. Ce diagnostic, effectué en concertation avec les acteurs locaux, a conduit à l'identification de plusieurs grands enjeux territoriaux. Afin d'y répondre, l'année 2023 a été consacrée à la construction d'un plan d'actions. Ce plan d'actions a été rédigé dans l'objectif de développer une alimentation saine et locale et de permettre la transition vers un modèle plus durable. Ce plan d'actions, pensé sur 3 ans, est construit autour de 4 grands axes, présentés ci-dessous, rassemblant 23 actions. 1) Soutenir une agriculture résiliente, viable économiquement et durable 2) Structurer des filières et productions locales, durables et à forte valeur ajoutée 3) Favoriser une alimentation saine, locale, durable et accessible à tous 4) Affirmer et pérenniser le rôle de la CC Forez-Est dans le pilotage territorial de la démarche PAT.

Chiffres clés du territoire



Contexte

64 264 habitants
42 communes
115,49 habitants/km²
556,44km² de communes
420,14 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

9% de taux de pauvreté
6,52% de chômage
22 390€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

4 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,07 associations par 10 km²
0,06 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

31 846,27 hectares de SAU
57,23% de SAU
dont 9,13% de SAU en bio
dont 2,30% de légumineuses
dont 55,82% de prairies permanentes



Structures agricoles

627 exploitations
66 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à **0,01 ug** par litre d'eau
Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau
4 572 283,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation
en hausse de 15,26% depuis 5 ans
66,71 de haie/ha de SAU



Distribution

86 enseignes de distribution
dont 12 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

1 760 emplois dans la transformation
+10,00% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

50 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 13 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

> Communauté de communes Forez Est (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- > DRAAF
- > Département de la Loire
- > DDETS
- > Région AURA
- > DDT
- > DREAL
- > Sous-Préfecture de la Loire
- > Sous-Préfecture de la Loire, arrondissement Montbrison

› ADEME

Acteurs de la production agricole dont foncier

› SAFER AURA

› Chambre d'Agriculture de la Loire

Acteurs de la transformation agroalimentaire

› Pôle Agro 42

Acteurs de la santé

› Agence Régionale de Santé 42

Autres

› Chambre de commerce et d'industrie

› Chambre des métiers et de l'artisanat

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

› PAT Loire Forez Agglomération

› PAT CC Monts du Lyonnais

› PAiT du Roannais

Acteurs de la production agricole dont foncier

› ADDEAR Loire

› Agribio Rhône et Loire

› AMAP de Feurs

› Le Treuil

Représentants des consommateurs

› Familles Rurales 42

Acteurs de la santé

› CPTS

Acteurs environnementaux

› SMAELT

› SIMA Coise

Les objectifs stratégiques du projet

Soutenir une agriculture résiliente, viable économiquement et durable.

Le territoire Forez-Est est un milieu rural riche en agriculture.

Les taux de couverture théorique des besoins alimentaires sont très hétérogènes selon les productions, le territoire est excédentaire en viande, lait et grandes cultures mais il n'y a qu'une très faible production maraîchère. Les faiblesses identifiées sont notamment une faible protection des surfaces agricoles (entre 2009 et 2021, une perte de 333 ha de surfaces agricoles au profit de surfaces récréatives ou artificialisées), le vieillissement des exploitants agricoles avec une difficulté de reprise des exploitations et le manque de produits labélisés pour répondre aux besoins de la Loi Egalim. Dans le cadre du PAT, une veille va être mise en place avec la SAFER pour œuvrer à la protection de la destination agricole des surfaces en cas de vente. Des expérimentations seront aussi menées pour favoriser la viabilité économiques des exploitations et ainsi leur reprenabilité. Concernant l'évolution des pratiques agricoles, des MAEC sont en place sur les périmètres des principaux syndicats de rivière pour accompagner les exploitants dans des démarches de transition.

Structurer des filières et productions locales, durables et à forte valeur ajoutée.

De nombreux ateliers de transformation sont présents sur le territoire : 21 entreprises agro-alimentaires pour 1130 salariés (abattoirs, micro-brasseries, conserveries, confiseries...) et 62 ateliers de transformation à la ferme (lait, viande, fruits et/ou légumes, poisson). Il y a également la présence d'une formation agro-alimentaire avec un Bac Professionnel Bio-Industrie de Transformation (BIDT). Il y a néanmoins un manque de connaissances du potentiel agricole pour fournir les entreprises locales, un manque de communication sur les produits locaux pour les particuliers et pas ou peu d'ateliers de transformations collectifs. Les tendances de consommation se veulent plus orientées vers le local et de qualité avec une revalorisation des spécialités foréziennes dans les restaurants, des points de vente en circuit court en plein essor... Malgré cette tendance, il y a encore une forte proportion d'achats alimentaires dans les grandes surfaces : 68% des achats alimentaires se font dans les grandes surfaces. L'inflation des prix de l'alimentation et du carburant et le manque de connaissances des initiatives existantes n'ont fait que freiner la tendance. En réponse à ces enjeux, la CCFE souhaite mener une étude citoyenne pour mieux comprendre l'acte de consommation de produits locaux en grande surface. La multiplication des lieux de vente de produits locaux dans les commerces de proximité est aussi à l'étude.

Favoriser une alimentation saine, locale, durable et accessible à tous.

Un constat national et alarmant est la prévalence du surpoids pour la population Française : 1 adulte sur 2 est en surpoids, 17% des adultes, 6% des 8-17ans et 18% des 2-7 ans sont obèses. Ces chiffres sont en constante augmentation depuis 1997. Plusieurs initiatives de sensibilisation et de prévention ont vu le jour sur le territoire, que ce soit en soutien à l'économie locale avec de nombreuses épiceries comme relais de productions locales, des annuaires des producteurs locaux, participation de certaines communes aux tickets cantines ; en prévention de l'environnement et la santé avec des actions de prévention pour lutter contre le gaspillage alimentaire, sensibilisation aux achats locaux dans les cantines scolaires, visites de fermes avec certaines écoles du territoire. Certains points sont encore à améliorer puisqu'il y a une grande disparité des revenus entre le Nord et le Sud du territoire, 9.1% de la population de la CC de Forez-Est était en situation de pauvreté monétaire en 2018, il manque des initiatives sociales et solidaires, des dispositifs comme les jardins partagés sont trop peu connus...


En 2024-2026, des actions de sensibilisation sont prévues (dans la continuité des actions déjà déployées) avec la poursuite des interventions sur l'alimentation durable auprès des écoles dans le cadre de la démarche E3D, la participation ou le lancement d'évènements grand public


(forum de l'alimentation, comice de Feurs...etc.) et l'accompagnement des personnels de restauration collective dans l'application de la loi Egalim.


Affirmer et pérenniser le rôle de la CC de Forez-Est dans le pilotage territorial de la démarche PAT.


Assurer administrativement et politiquement la continuité du programme PAT en veillant à la disponibilité des moyens humains, financiers et techniques en corrélation avec l'ambition portée.


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Action 1 : Mettre en place une stratégie foncière favorisant la protection des terres agricoles et l'installation de porteurs de projet	Action en cours
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Action 6 : Etudier la possibilité de création ou de valorisation d'un espace test agricole	Action programmée
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Action 11 : Accompagner le développement de lieux d'approvisionnement de proximité	Action programmée
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Action 12 : Étudier les modalités de vente et de consommation des produits locaux dans les grandes surfaces du territoire	Action programmée
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Action 13 : Intégrer les métiers de l'agriculture et de l'agro-alimentaire dans les parcours d'information et de sensibilisation des jeunes et demandeurs d'emploi	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Action 4 : Diffuser les pratiques agroécologiques sur le territoire et accompagner les agriculteurs vers le changement de pratiques	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Action 5 : Soutenir l'acquisition de nouveaux matériels agricoles nécessaires pour accompagner le changement de pratiques	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Action 2 : Accompagner les communes à créer un environnement propice à l'installation de porteurs de projet agricoles	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Action 3 : Sensibiliser et accompagner les futurs cédants à la transmission	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture urbaine	Subvention pour l'animation de jardins partagés (action inscrite au PLPDMA, portée par la direction du développement durable [en charge du PAT], et qui fait échos à des enjeux du PLPDMA, du PAT mais aussi du contrat local de santé et du PCAET [axes eau, environnement et biodiversité])	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Action 7 : Développer l'accès à des ateliers de transformation individuels ou collectifs pour les producteurs locaux	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Action 8 : Accompagner à la mise en place d'une organisation collective de transformation à destination des maraichers	Action en cours
	Organisation des filières	Action 9 : Appuyer la structuration de nouvelles productions et filières locales sur le territoire	Action programmée


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Action 17 : Constituer un annuaire des circuits courts de proximité sur le territoire de Forez-Est à destination des habitants	Action réalisée
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Action 11 : Accompagner le développement de lieux d'approvisionnement de proximité	Action programmée
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Action 12 : Étudier les modalités de vente et de consommation des produits locaux dans les grandes surfaces du territoire	Action programmée
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Action 23 : Mettre en place une communication sur le PAT	Action en cours
	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Action 18 : Mettre en place le dispositif « Buffets du 42 » auprès des traiteurs du territoire	Action programmée


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Action 16 : Proposer une offre d'animation scolaire sur les enjeux agricoles et alimentaires selon les catégories d'âge	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Action 14 : Proposer un événement festif et pédagogique grand public sur l'Alimentation locale, saine et durable	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Action 15 : Sensibiliser le grand public à aller vers une alimentation plus saine, durable et locale	Action en cours
	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	Action 19 : Former et outiller le personnel de la restauration collective publique à répondre à la loi Egalim	Action en cours


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	Action 21 : Étudier le déploiement du dispositif d'Ordonnance Verte sur le territoire	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Action 15 : Sensibiliser le grand public à aller vers une alimentation plus saine, durable et locale	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Action 20 : Soutenir l'émergence et la pérennité d'initiatives de solidarité alimentaire sur le territoire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Action 4 : Diffuser les pratiques agroécologiques sur le territoire et accompagner les agriculteurs vers le changement de pratiques	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Diversification des sources de protéines dans les menus	Action 19 : Former et outiller le personnel de la restauration collective publique à répondre à la loi Egalim dont une formation sur les recettes végétariennes et alternatives	Action réalisée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Action 19 : Former et outiller le personnel de la restauration collective publique à répondre à la loi Egalim	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Logistique	Action 10 : Faciliter la logistique entre les producteurs locaux et les acheteurs	Action programmée
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Action 1 : Mettre en place une stratégie foncière favorisant la protection des terres agricoles et l'installation de porteurs de projet	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Démocratie alimentaire	Action 22 : Mettre en place une gouvernance partagée	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

> Syalinnov

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Les PAT voisins sont invités aux réunions d'acteurs Forez-Est et ils nous convient à leurs réunions également.

De manière plus spécifiques, des collaborations ont lieu avec :

- les PAT de Saint Etienne Métropole et Loire Forez Agglomération sur les plateformes de logistique d'approvisionnement pour la restauration collective.
- le PAT de Loire Forez Agglomération la réalisation d'un annuaire des producteurs qui réalisent de la vente à la ferme sur les deux territoires.
- les PAT de la Loire sur une réflexion de base de données des producteurs de la Loire

Coopération interterritoriale

Oui

Echange avec le PAT de Strasbourg sur la mise en place du fonctionnement de l'Ordonnance Verte sur leur territoire pour l'étude d'un modèle similaire sur le territoire Forez-Est.

Participation au forum de l'alimentation du PAT du Grand Clermont et du Parc Livradois-Forez

PAT membre des réseaux

- › DRAAF AURA
- › Groupe inter PAT de la Loire animé par le Pôle Agro 42 ET réseau PATLy (carré métropolitain)

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les Contrats de Relance et de Transition Ecologique - CRTE
- › Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Marion TILLET
09 71 00 49 89
m.tillet@forez-est.fr
Service Développement Durable
Chargée de mission PAT
6 place Paul Larue
42110 Feurs

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)